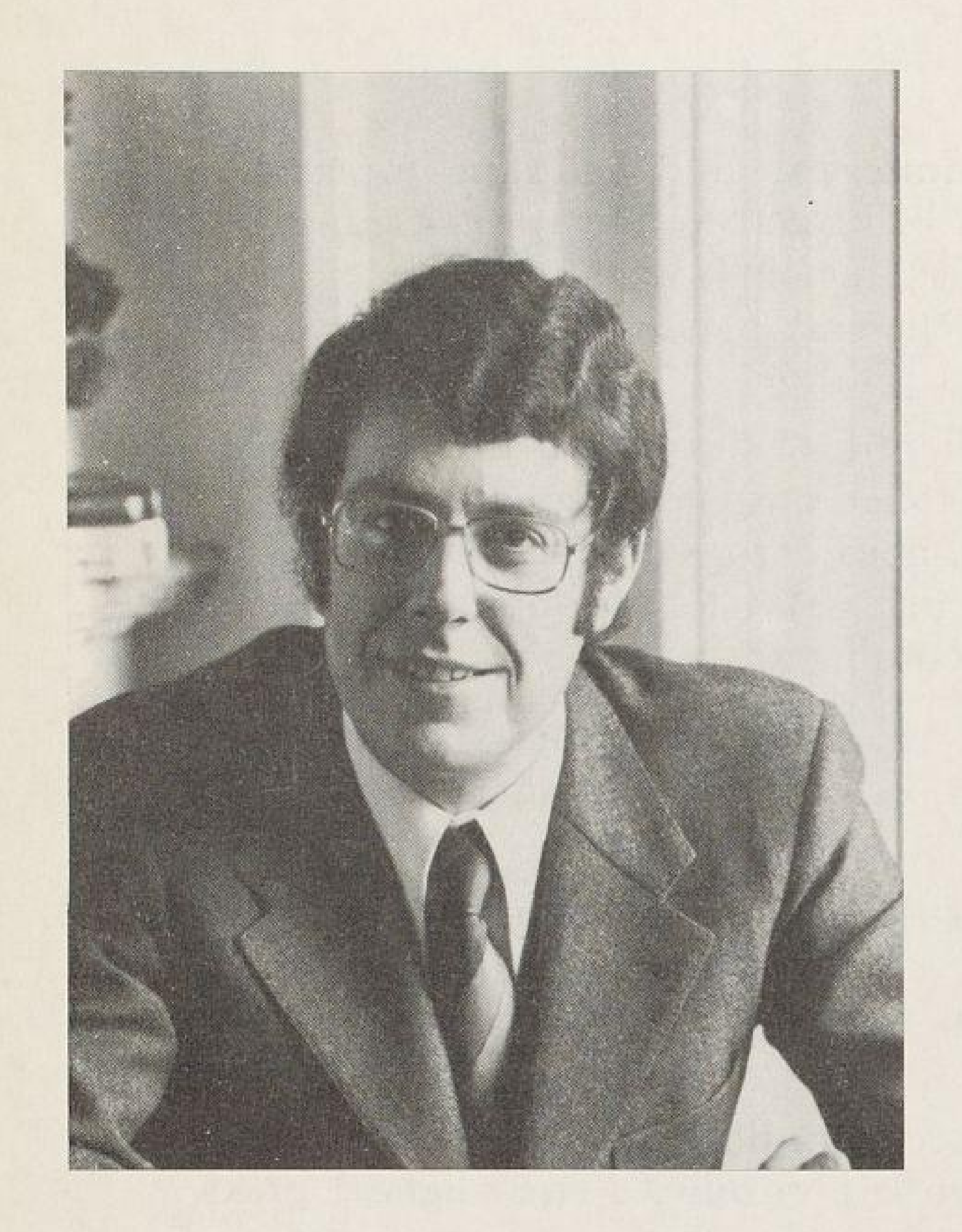


ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978

Jacques BADET

Conseiller Régional Rhône-Alpes
Maire de SAINT-CHAMOND

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Maire de SAINT-CHAMOND depuis mars dernier, j'assume la succession de Monsieur Antoine Pinay ; MEMBRE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES, je peux témoigner de la carence de la politique gouvernementale dans notre département. Chaque jour, ma tâche de Maire et de Conseiller Régional m'enseigne combien est nécessaire la refonte des structures économiques et sociales de notre pays, combien est nécessaire le changement politique pour permettre à notre vallée et aux cantons qui l'entourent de retrouver un espoir.

Le changement, c'est avant tout celui de notre vie. Il est possible de prendre des mesures immédiates pour améliorer le sort de chacune et de chacun d'entre vous ; à cet effet, le Parti Socialiste auquel j'appartiens propose, s'il est appelé à gouverner : le SMIC à 2400 F ; les Allocations Familiales majorées de 50 % en 2 ans ; une 5ème semaine de congés payés ; le droit à la retraite à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes ; le minimum vieillesse à 1300 F par mois pour atteindre 80 % du SMIC.

Ces mesures devront s'intégrer dans une **politique économique** qui permettra, grâce à des moyens appropriés, d'encourager le plein emploi, de soutenir les Petites et Moyennes Entreprises qui traversent actuellement de graves difficultées, et par un certain nombre de nationalisations, de restituer à la nation le produit des secteurs clés de son économie. Ces mesures trouveront tout leur sens dans une nouvelle conception du rôle des travailleurs dans l'entreprise dont il pourront contrôler l'activité.

Dans notre circonscription, cela doit se traduire par une **politique industrielle volontariste** qui exige une collaboration étroite entre les diverses collectivités locales et une définition en commun de leurs objectifs : au niveau régional, départemental et local, planifier judicieusement des implantations industrielles me paraît devoir être le fondement de notre démarche.

Quant au secteur agricole, menacé par l'extension des villes ou par l'exode rural, il sera une de nos priorités. Il joue en effet le double rôle d'outil de travail et de protection de l'environnement. Pour qu'il puisse jouer ce rôle, nous devons donner une orientation nouvelle à la politique agricole de notre pays en garantissant les ressources des agriculteurs et en favorisant le maintien des exploitations familiales.

A la ville comme à la campagne, chacune et chacun d'entre vous devez pouvoir vous loger selon vos désirs et vos besoins ; pour cela, le secteur du **logement social** devra disposer de moyens accrus.

A la ville comme à la campagne, il faut assurer l'égalité de toutes et de tous devant l'école : nous devons maintenir les classes nécessaires dans nos villages, dans nos quartiers ; les CES, CET, Lycées doivent ouvrir à tous les enfants et adolescents de vrais débouchés professionnels.

A la ville comme à la campagne, les soins médicaux doivent être à la portée de tous : une politique de **la santé** doit assurer à chacun la possibilité d'être soigné à proximité de son domicile.

Toutes ces dispositions exigent, à mon sens, **une planification** tant des équipements industriels que des équipements sociaux, éducatifs, sanitaires et impliquent qu'on échappe à la logique du profit pour le profit.

C'est pourquoi je conçois le Parlementaire comme celui qui, en votre nom, se fait l'écho de vos aspirations à la Chambre des Députés ; pour cela, il doit **vous faire participer à l'élaboration des propositions qu'il sera amené à faire à l'Assemblée ;** aussi doit-il procéder à des réunions de concertation préalables à chaque session avec les élus de la circonscription, avec la population ; puis il doit rendre compte du travail effectué et de la suite donnée aux propositions.

Ces méthodes nouvelles et le programme sérieux et raisonnable que je vous propose devraient être susceptibles d'apporter à notre circonscription le dynamisme dont elle a tant besoin.

Pour réussir dans cette entreprise, et je suis sûr que c'est possible, je compte, Madame, Mademoiselle, Monsieur, sur vos suffrages le 12 MARS prochain.

Jacques BADET
Maire de SAINT-CHAMOND
Conseiller Régional Rhône-Alpes.

Suppléant :

Maurice QUINTIN
Conseiller Municipal Délégué
à RIVE-DE-GIER.

ir Imprimerie Rochette - St-Chamond